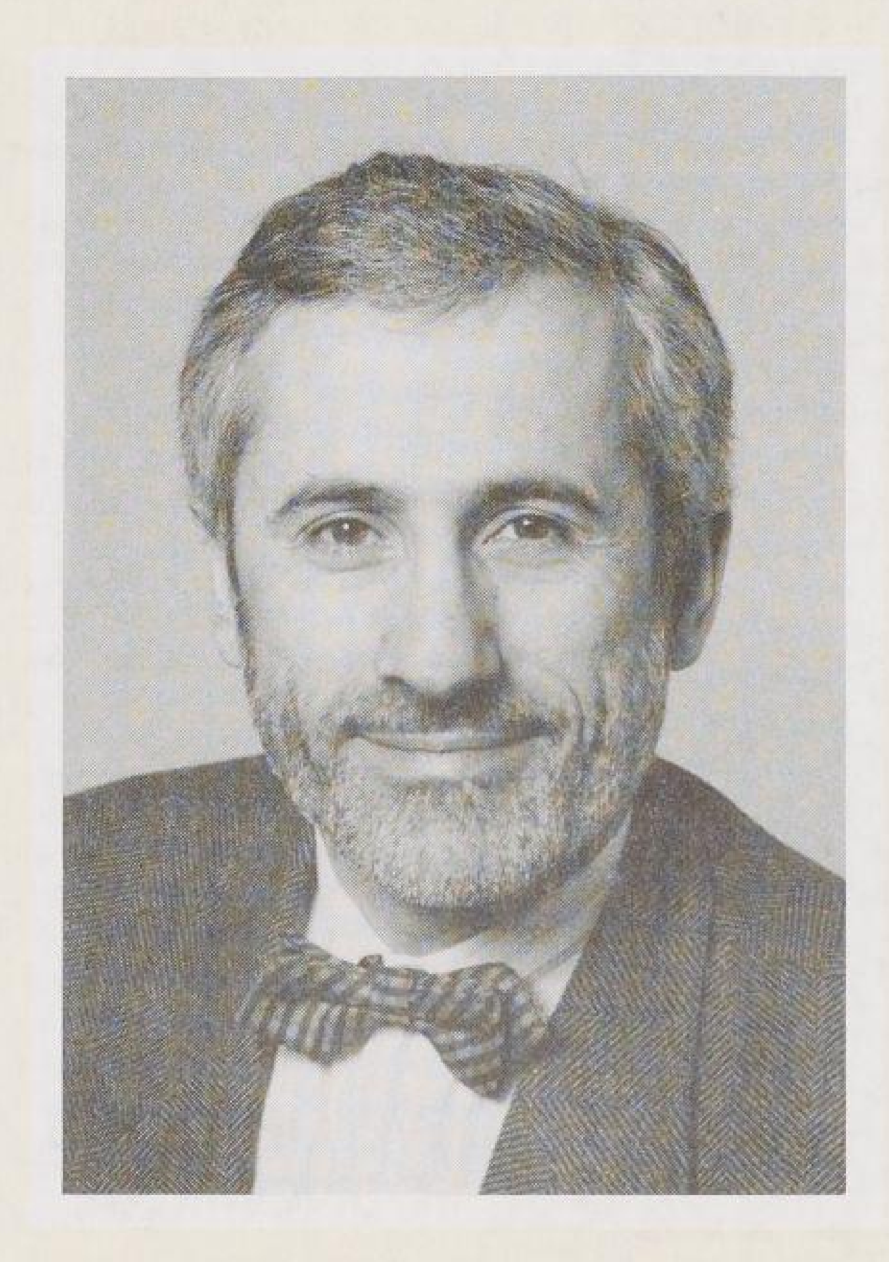
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS 1993

4ème circonscription de la Côte-d'Or



# Angelo DIANO
CANDIDAT

39 ans, né à Crépand (près de Montbard). Montbardois, domicilié à Savoisy (canton de Laignes), village situé à mi-chemin entre Montbard et Châtillon-sur-Seine. Père de deux enfants, dont une fille scolarisée au collège de Semur-en-Auxois.
Etudes de droit. Service militaire comme sous-officier dans les Hussards.
Aime la musique classique, le sport (football, tennis), la nature et la lecture. Très attaché au patrimoine architectural et culturel.
Journaliste au chômage (à la suite de la mainmise du Bien Public sur les Dépêches). Ancien chef de l'agence des Dépêches de Montbard et responsable du Nord Côte-d'Or.
**Auteur d'une étude sur l'économie du Nord Côte-d'Or.**

**INDÉPENDANT DES PARTIS POLITIQUES**

**MON PARTI, C'EST LE NORD CÔTE-D'OR !**

## UN AUTRE CHOIX POUR QUE VIVE LE NORD CÔTE-D'OR

**Notre région est belle et ne doit pas se résigner au déclin. Nous, nos enfants, nos parents avons le droit d'y vivre.**

Habitants du Nord Côte-d'Or, comme une grande majorité de Français, vous rejetez une classe politique discréditée, plus préoccupée d'assurer son avenir que de résoudre les problèmes de ses concitoyens... En particulier, de guérir cette plaie qu'est le chômage pour 5 millions de nos compatriotes.

Et pourtant, la France, 4$^{e}$ puissance économique mondiale, ne va pas si mal, selon les experts... Mais de quelle France parlent-ils ? Ignorent-ils les **40 % du territoire français en voie de désertification,** en proie à un sous-développement grandissant ?

Malheureusement, comment faire comprendre la gravité du problème lorsque la politique-spectacle télévisuelle est devenue le seul moyen de pouvoir se faire entendre ?

La démocratie part à la dérive alors qu'il y a urgence à redresser le pays. L'argent est gaspillé là, alors qu'il fait cruellement défaut ailleurs. Notamment dans nos zones rurales, nos villes sinistrées ou en difficulté : Montbard, Châtillon-sur-Seine, Is-sur-Tille, Selongey...

Bref, en quelques années, une France à deux vitesses a vu le jour. De la même façon, notre département a vu un déséquilibre croissant entre la riche région dijonnaise et beaunoise et **notre région, véritable tiers-monde de la Côte-d'Or** tant le déclin y a pris des proportions alarmantes. **4 000 habitants en moins, 4 000 chômeurs de plus... en 6 ans !**

### LES NORD COTE-D'ORIENS AVEC MOI.

**Il faut en finir avec le socialisme doctrinaire, et ne pas laisser revenir un libéralisme sauvage.**

Pour s'en sortir, retrouvons une pratique démocratique conforme à l'esprit gaulliste. C'est-à-dire une pratique s'appuyant sur la qualité des hommes et des femmes, plutôt que sur leur appartenance à tel ou tel parti.

C'est dans cet esprit que j'ai rassemblé, au sein de l'**association Nord Côte-d'Or,** des hommes et des femmes issus des 17 cantons de la circonscription. Conscients de la gravité de la situation, et par delà leurs opinions politiques personnelles, ils ont décidé de se battre à mes côtés pour **redonner vie à leur région.**

Tel est le sens profond de mon engagement. Un engagement partagé par mon suppléant Florence PRÉVOST-GUÉRIN, élue d'un canton rural.

Dijon a déjà ses parlementaires. Nous devons avoir les nôtres. Après l'arrivée d'un sénateur dijonnais, veillons à **ne pas élire un deuxième parlementaire dijonnais ou beaunois pour nous représenter.** Veillons à ce que notre destin ne soit pas entre les mains du comité de rédaction du seul quotidien de Côte-d'Or...

Ceci, afin que vous, Nord Côte-d'Oriens, puissiez compter sur un député et son suppléant véritablement impliqués dans la vie de notre région.

En un mot, que vous puissiez compter sur **un député indépendant représentant d'abord les aspirations des électeurs** de la circonscription, et non ses propres intérêts ou ceux des appareils politiques.

# MON ACTION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Elu, je soutiendrai toute proposition de loi visant à :

## ÉCONOMIE ET EMPLOI

• **ENCOURAGER LA CRÉATION D'EMPLOIS**, en favorisant l'investissement productif plutôt que les profits boursiers. En dépénalisant l'outil de travail par la suppression progressive de la taxe professionnelle. En généralisant l'exonération des charges sociales pendant 5 ans pour les entreprises en création avec objectifs d'embauches. Et, ponctuellement, pour les entreprises en difficulté passagère, afin de leur permettre de passer le cap sans licencier. En simplifiant à l'extrême les procédures de création d'entreprise.

• **ASSURER AUX JEUNES DES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS** dans leur région d'origine et leur donner une formation utile.

• **DÉVELOPPER LE PARTAGE DU TRAVAIL**, en concertation avec les partenaires sociaux. Parallèlement, favoriser la vie associative et développer les emplois à partir des activités de loisirs (tourisme, patrimoine culturel).

• **AUGMENTER LES SALAIRES DIRECTS**, en contrepartie de réduction de charges pour l'entreprise. Et, parallèlement, inciter à la promotion des produits français tout en limitant l'importation de produits fabriqués par des pays n'appliquant pas une législation sociale équivalente à la nôtre.

## ZONES RURALES

• **REDONNER VIE A LA FRANCE RURALE**, notamment par la mise en place de zones de revitalisation, avec garantie de maintien des services publics. Développer l'implantation de petites et moyennes entreprises (industrie, commerces, artisans...).

• **DÉFINIR UNE POLITIQUE AGRICOLE COHÉRENTE**, afin de préserver notre agriculture. Mettre fin à la jachère, aux quotas. Payer les productions à leur juste prix. Subventionner les productions destinées aux pays qui ont faim. Désendetter les petites et moyennes exploitations. Refuser les accords du GATT. Développer les productions "bio".

• **RÉNOVER L'HABITAT**, et relancer la construction de logements sociaux.

• **AMÉNAGER LE TERRITOIRE**, afin, notamment, de désenclaver des régions isolées.

## SANTÉ ET SOLIDARITÉ

• **MAINTENIR UN SERVICE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ**, en conservant des hôpitaux "ruraux", fonctionnant en complémentarité. En revalorisant le statut des personnels de santé. En maintenant une médecine libérale.

• **PRÉSERVER LES ACQUIS SOCIAUX**, avec garantie de maintien du système de protection sociale, notamment du système de retraite par répartition.

## ÉDUCATION

• **EN FINIR AVEC LES RÉFORMES SUCCESSIVES** de l'Education Nationale qui déstabilisent enseignants, élèves et parents.

• **RESTAURER LA MISSION DE L'ENSEIGNEMENT**, dans son ensemble, notamment en revalorisant la place de l'école primaire dans le système éducatif.

• **ADAPTER LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES** (moins de théorie, plus de pratique) aux métiers existants ou à naître.

• **FAVORISER L'ACCÈS A LA CULTURE POUR TOUS**, mettre en place un plan d'urgence pour la lecture.

## ENVIRONNEMENT

• **SANCTIONNER PLUS SÉVÈREMENT LES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT**, et introduire le concept "écologie" dans l'élaboration de décisions pouvant mettre en cause la qualité de la vie.

## SÉCURITÉ

• **ASSURER DANS DE MEILLEURES CONDITIONS LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS**, en donnant les moyens à la gendarmerie et à la police d'effectuer efficacement leur mission.

## JUSTICE

• **GARANTIR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE**, et en faciliter l'accès pour tous en créant, dans chaque juridiction, un service de protection juridique du citoyen entièrement gratuit pour les personnes dont le revenu mensuel n'excède pas deux fois le SMIC.

## IMMIGRATION

• **INSTAURER UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION BIEN COMPRISE DE TOUS**, mettant fin à l'immigration clandestine.



## Florence PRÉVOST-GUÉRIN

SUPPLÉANT

42 ans, née à Semur, chirurgien-dentiste à Recey-sur-Ource, gaulliste, conseiller général du canton de Recey-sur-Ource. Ancien maire de Recey-sur-Ource.

• **Seule élue d'un canton rural** à se présenter,

• **Seule femme élue au Conseil Général de Côte-d'Or** (sur 43 membres). Membre des commissions : **agriculture, développement économique**, et **environnement.** Membre de l'observatoire départemental de l'eau et du SATESE (épuration).

*"Notre communauté de vue sur un certain nombre de sujets, de valeurs, **POUR LE BIEN DU NORD CÔTE-D'OR**, est et sera le ciment de notre action, de notre engagement."*

# INSTITUTIONS : NON AU CHARCUTAGE ÉLECTORAL OUI A DES DÉPUTÉS ACTIFS ET REPRÉSENTATIFS

Les difficultés que connaît notre pays tiennent autant à un mauvais fonctionnement des Institutions qu'au contexte économique national et international.

**L'ÉTAT DOIT CESSER DE GASPILLER L'ARGENT DES CONTRIBUABLES.**

Je m'engage à me battre pour **que le député**, représentant du peuple, **ait un rôle actif**, notamment **en matière de développement économique et d'aménagement du territoire dans sa circonscription**, en coordination avec les représentants de l'Etat, des collectivités locales et les agents économiques.

Je m'engage, au plan national, à demander une réforme des institutions visant à plus de cohérence dans la représentativité des parlementaires, mettant fin aux possibilités de découpages "politiciens" des circonscriptions. En respectant strictement le découpage administratif, à savoir :

- **un député par arrondissement,**
- **un sénateur par département.**

Sachant qu'un **PARLEMENTAIRE COÛTE 3 MILLIONS DE FRANCS (300 MILLIONS DE CENTIMES), PAR AN,** à l'Etat, pour le seul département de la Côte-d'Or l'économie porterait sur quatre parlementaires.

En outre, je m'engage à défendre tout projet destiné **A SIMPLIFIER LES LOIS**, clarifier le rôle et les attributions des collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, communes, syndicats de communes). Je suis pour le renforcement de la loi sur le **NON-CUMUL DES MANDATS** et la définition d'un véritable statut de l'élu. On ne peut pas bien faire son travail lorsqu'on est à la fois député, maire, conseiller général et régional, etc...

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**AU PLAN NATIONAL**

Je propose la **CRÉATION D'UN MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT.**

**AU PLAN LOCAL**

Je propose la **création** de :

□ **UNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU NORD CÔTE-D'OR**

□ **4 DISTRICTS ÉCONOMIQUES**, qui seront autant de **PÔLES DE DÉVELOPPEMENT, DISPOSANT DES BUDGETS NÉCESSAIRES** pour aider au maintien et à la création d'entreprises.

• **LE DISTRICT DE L'AUXOIS**, autour des villes de Montbard, Semur-en-Auxois et Venarey-Les Laumes.

• **LE DISTRICT DU CHATILLONNAIS**, autour des villes de Châtillon-sur-Seine et Sainte-Colombe, en association avec les chefs-lieux de canton du Châtillonnais.

• **LE DISTRICT DU MORVAN**, autour des villes de Saulieu, Précy-sous-Thil et La Roche-en-Brenil.

• **LE DISTRICT DES TROIS RIVIÈRES**, autour des villes de Is-sur-Tille, Selongey et Grancey-le-Château.

En outre, leur mission sera de redynamiser tous les secteurs d'activité du Nord Côte-d'Or et **METTRE EN VALEUR LES PRODUITS DU TERROIR.**

# L'ÉTAT ET LE CHOMAGE

**"Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi."**

**"La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement."**

**"Tout être humain qui, en raison de (...) la situation économique se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence."**

Voilà ce que dit la Constitution de la V[e] République.

Or, jamais la France n'a connu autant de chômeurs, autant d'exclus, de marginaux et de pauvres.

**L'Etat a failli à ses obligations constitutionnelles.** Ceux qui, demain, seront appelés à gouverner le pays devront **respecter à la lettre** les dispositions de la Constitution.

S.N.I. CHATILLON - MONTBARD